



L'EMC dans le quotidien de la classe les gestes professionnels

1. Principes invariants

Définition

L'éducation morale et civique renvoie à l'éthique professionnelle de l'enseignant. Les valeurs sont au cœur de chaque séance d'apprentissage, elles sont engagées dans tous les gestes professionnels, elles se manifestent dans les actes, les démarches et la posture enseignante, elles se partagent. Elles ne s'apprennent pas par le discours, elles se construisent, s'expérimentent et trouvent leur sens dans l'action et l'interaction. La bienveillance et la rigueur sont au fondement de toute démarche d'enseignement.

Enjeux pour l'EMC

Point n° 1 des principes généraux des programmes : « Ce cadre impose de la part des personnels de l'éducation nationale une évidente obligation de neutralité, mais celle-ci ne doit pas conduire à une réticence, voire une abstention, dans l'affirmation des valeurs transmises. Les enseignants et les personnels d'éducation sont au contraire tenus de promouvoir ces valeurs dans tous les enseignements et dans toutes les dimensions de la vie scolaire ».

Point n° 5 des principes généraux des programmes : « L'enseignement moral et civique privilégie la mise en activité des élèves. Il suppose une cohérence entre ses contenus et ses méthodes ».

Finalités : valeurs, savoirs et pratiques : aider nos élèves à acquérir peu à peu une autonomie de jugement respectueuse de ces valeurs qui garantissent à la fois leur liberté de conscience et celle des autres, dans le cadre d'une citoyenneté comprise et partagée.

Objectifs professionnels

Des gestes professionnels sont requis pour mettre en place une pédagogie soucieuse des valeurs républicaines et de leur mise en acte au cœur des apprentissages et de la vie dans la classe. Afin d'articuler les quatre dimensions constitutives de l'EMC, une réflexion des équipes (conseil de cycle et de maîtres pour le primaire, conseil pédagogique pour le secondaire) est nécessaire pour clarifier ce qui relève du travail d'organisation des enseignants et ce que cela implique pour les élèves.



1. Rapport aux savoirs et aux apprentissages

La démarche didactique et pédagogique de l'enseignant vise la réflexion des élèves. Pour qu'ils soient actifs : il s'agit de faire réfléchir et non seulement de faire appliquer. Pour cela, l'équipe enseignante doit penser la cohérence de ses pratiques : quelle tâche pour quels attendus ? Quels critères de réussite ? Quels outils à disposition des élèves ? Quel dispositif ? Quelle prise en compte de l'erreur dans les apprentissages ? Quelles conceptions de l'évaluation ?

2. Rapport à la loi et aux autres

L'enseignant est garant du cadre sécurisant de la classe et de l'apprentissage d'un rapport positif à la loi commune qui d'abord autorise. Pour cela, l'équipe doit réfléchir à son propre rapport à la loi et au climat scolaire qu'elle instaure à travers la posture éthique de chacun. Cette réflexion sert de base pour questionner les fonctionnements de classe ainsi que la notion de sanction.

2. Démarches

Différentes étapes

2.1. Rapport aux savoirs et aux apprentissages

L'amorce. L'enseignant veille à tout ce qui doit faire l'objet d'une explicitation : ses attentes, le sens des activités proposées, les consignes de travail, les critères de réussite et d'évaluation. Pour cela, le projet d'apprentissage de la période doit être connu des élèves afin de situer les apprentissages de chaque séquence dans la perspective plus large des compétences visées.

La mise au travail. La tâche complexe permet aux élèves d'élaborer eux-mêmes une démarche intellectuelle, de développer leurs propres méthodes, de laisser une véritable place à l'erreur et au tâtonnement, d'installer une flexibilité et des réflexes de vérification, de confrontation et d'échanges.

La correction. Elle fait partie de l'apprentissage et doit être différenciée en fonction des capacités et des besoins des élèves. Différents dispositifs peuvent être exploités simultanément (travail en groupe, binôme et/ou tutorat pour les uns pendant que l'enseignant est avec un groupe de besoin, etc.). L'étayage se fait dans un dialogue pédagogique en partant des erreurs des élèves, sans jugement, pour leur permettre d'entrer dans une réflexion grâce à la reformulation, à la recherche d'informations ou à l'apport de savoirs pour consolider les apprentissages.

La trace écrite finale ou mise en mémoire. Suivant l'apprentissage en jeu, et à partir du cycle 3, elle peut se faire en deux étapes : l'une personnelle ou en binôme, rédigée par les élèves, pour formuler ce qu'ils ont compris, retenu de la séance (« ce que j'ai compris », « ce que je retiens ») ; l'autre collective, co-construite avec les élèves à partir de leurs écrits de travail et des échanges qu'ils engagent, c'est-à-dire une trace écrite du groupe qui reprend et explicite les éléments de savoir rencontrés (« ce que nous retenons »).



2.2. Rapport à la loi et aux autres

L'institution scolaire est le lieu de formation du futur citoyen. Afin d'apprendre à chaque enfant et élève à articuler les liens qui existent entre liberté personnelle et vie collective, il est nécessaire que l'équipe enseignante montre l'exemple et pratique, dans le quotidien de la classe, les valeurs développées dans le cadre de l'enseignement de l'EMC.

Plusieurs axes constituent les points d'ancrage d'une posture éthique :

La connaissance de l'institution : elle est essentielle pour clarifier le statut de chacun : enseignant-élève-famille-partenaire... L'enseignant étant un fonctionnaire d'État, il représente et met en œuvre le projet de la nation. Dans ce cadre, il est important qu'il connaisse le fonctionnement de l'institution pour pouvoir en expliquer les valeurs aux élèves comme aux partenaires et être ainsi en mesure de se positionner dans le respect des missions de l'école.

L'instauration d'un climat scolaire serein : l'unité d'enseignement articule un lieu d'apprentissage et un lieu de vie. Chaque enseignant s'inscrivant dans une équipe, il est nécessaire de mettre en place des modalités de fonctionnements cohérents :

- un cadre protecteur à partir :
 - de règles explicites qui définissent quelques repères en termes de droits, de devoirs et d'interdits assurant la protection et l'affirmation des élèves à travers des comportements attendus et valorisés.
 - une organisation des espaces et des temps qui garantissent cette sécurité.
- une dynamique d'équipe qui offre des espaces de régulation interne et/ou avec médiation (de l'institution quand c'est possible) et qui met en place des procédures de gestion des conflits au niveau des élèves en prenant en compte leurs émotions grâce à une écoute active et bienveillante.
- une autorité et des responsabilités assumées par l'ensemble des membres de l'équipe avec une approche de la notion de sanction réparatrice et éducative.
- des outils de communication pertinents en fonction des destinataires au sein de l'institution comme des partenaires extérieurs

Une relation de coéducation avec les familles : analyse objective des difficultés des élèves sans jugement sur la parentalité afin de travailler avec les familles à la réussite de leurs enfants et de nos élèves.



3. Conditions de réussite

1. Rapport aux savoirs et aux apprentissages

- **du point de vue didactique** : l'enseignant anticipe les difficultés d'apprentissage des élèves, s'efforce d'analyser le déroulement de ses séances, de poser un regard objectif sur sa pratique afin de mesurer l'écart entre ses attendus et la réalité dans la classe. Il se questionne, se met lui-même en recherche et envisage toujours la part de « l'effet maître » dans les difficultés rencontrées par des élèves. Il peut avoir recours à un autre collègue, organiser des co-visites ou des co-animations afin de croiser les regards.
- **du point de vue pédagogique** : l'enseignant propose des situations de travail qui mettent en jeu l'objectif d'apprendre ensemble pour vivre ensemble, qui font travailler le rapport à soi et aux autres. Il veille aux besoins psychologiques fondamentaux de chaque élève, notamment ceux des plus vulnérables : estime, sécurité, justice, écoute, soutien. Il porte un regard positif sur le travail de chacun : où en est-il ? Quelle est la nature de ses erreurs ? Cette attitude s'inscrit dans une conception positive de l'évaluation.

2. Rapport à la loi et aux autres

L'enseignant s'empare de toutes les situations qui permettent de transmettre et de vivre les valeurs, que ce soit des situations relevant de l'apprentissage ou du vécu des élèves.

- **du point de vue éthique** : l'enseignant doit rechercher et maintenir la cohérence entre ce qu'il dit et ce qu'il fait : exiger de lui-même ce qu'il exige de ses élèves et ce qui est décidé doit être appliqué.
- **du point de vue pédagogique** : l'école étant un lieu d'apprentissage, toute sanction doit être réparatrice et éducative en cohérence avec les valeurs de référence.

4. Références pour aller plus loin

À ce sujet : voir les deux guides publiés sur eduscol [« Agir sur le climat scolaire à l'école primaire »](#) et [« Agir sur le climat scolaire au collège et au lycée »](#).